

## COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 23 MARS 2021 à 20 HEURES

SALLE DES FETES

**Présents : DUPUY Ghislaine --REY Nicolas- RAFFIN Jean Jacques -VUILLEMIN Christophe-- GARIN Guillaume – LAFFAY Pierre Jean –GANGLOFF Sylvie – ANDRE Martine – DEBERT Véronique BONIFACE Stéphane**

**Absent excusé : DUTEL Gérard**

Lecture du compte-rendu de la réunion du 25 Février 2021. Compte rendu voté à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du jour.

**TRAVAUX A LA SALLE D'ANIMATION RURALE** : En raison du plan de relance suite à la crise du Covid, le seuil du montant de passation des marchés a été modifié et relevé, par conséquent la commune n'a pas d'obligation de passer par un marché public car les travaux sont inférieurs à 100 000 € HT.

La notice de sécurité et d'accessibilité sera réalisée par l'APAVE

Un coordinateur SPS sera nécessaire pour vérifier la sécurité sur le chantier.

Deux devis supplémentaires à demander pour :

- élargissement des escaliers
- Electricité éclairage de sécurité, coupure sono
- portes issues de secours et terrassement
- Désenfumage
- Chauffage radiant
- Ballon eau chaude

Objectif démarrer les travaux en juillet afin que la salle soit remise en activité dès que possible.

**TRAVAUX A LA ZONE ARTISANALE** : Des devis estimatifs ont été reçus pour le désamiantage de la couverture, la réfection de la toiture, en attente le zinc, les faux plafonds il faudra également prévoir un coordinateur de sécurité.

Des dossiers seront déposés pour ces travaux y compris la réfection de la toiture de la cure à la communauté de communes qui fera suivre à la Région pour des demandes de subvention.

**TRAVAUX DANS LES ECOLES :** Le conseil décide de faire passer un géomètre pour délimiter où le mur séparatif doit être refait. Travaux à prévoir en juillet avec modification du portail.

**POINT SUR LES SUBVENTIONS DEMANDEES :**

<b>Préfecture</b>				
DSIL - plan de relance 2020	22 664,00	50%	20%	Huisseries de l'école
Sécurisation Ets scolaires 2020	13 369,00	50%	0%	Mur école et alarme
DETR 2021	83 307,00	15,26%	En attente	SAR
<b>Conseil départemental</b>				
Voirie	36 821,00	60%	43,45%	
Solidarité	13 369,00	60%	52%	Mur école et alarme
Enveloppe territorialisée	83 307,00	65%	51,54%	SAR
<b>Région</b>				
Purificateur d'air	2 077,40	1 800 €		
Plan de Relance 2020	7 248,00	50%	En attente	Portes placards

**VOIRIE :** Chemin de chez Liange : un panneau d'interdiction sera installé dans la montée du chemin qui rejoint le hameau de Montcellier.

Jardin de la cure : prévoir de repeindre les barrières des escaliers de l'église, la pergola et réaménager le jardin.

Un banc situé en haut du cimetière pourrait être installé vers le passage du futur cimetière à la place d'une vasque.

**ORIENTATIONS BUDGETAIRES :** Priorité réouverture d'un lieu de vie et d'échange important pour le village en vue de l'après covid : remise aux normes de la SAR.

Poursuivre la remise et le maintien en état de notre voirie.

Poursuivre notre action auprès des enfants : équipement informatique de l'école ; carrelage de la cantine.

Organiser le remplacement de Josiane.

Prévoir le remplacement d'anciens équipements : chaudière de la cure ; photocopieur de la mairie.

**LOCATION DU PRE VERS LA STATION** : Le conseil décide de vendre l'herbe du pré vers la station à Devis Cyrille pour un montant de 100 euros pour l'année 2021.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**ANTENNE REGNY** : un devis a été demandé par Orange au SIEL pour le déplacement de l'antenne il s'élève à la somme de 31 000 euros ; Orange ne souhaite pas payer et maintien sa décision d'implanter l'antenne à l'emplacement initialement prévu.

**Compteurs Linky** : information à la population par le biais d'affichettes distribuées dans les boites aux lettres par un groupe anti-Linky.

Demande de devis pour installation du compteur électrique à l'extérieur de la mairie.

**Installation de la fibre Impasse des Lilas** : une entreprise est intervenue pour déboucher le conduit dans l'impasse ; une nouvelle intervention a eu lieu au niveau des branchements ce jour.

**TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA LIGNE ELECTRIQUE AU BELLETON** : Des conventions ont été envoyées aux résidents du hameau, les poteaux et lignes aériennes vont disparaître au profit d'une ligne enterrée, au niveau de Comby la ligne sera également sécurisée mais en réseau aérien, le transformateur sera mis aux normes, ces travaux sont estimés à 160 000 euros et intégralement pris en charge par le SIEL en raison de la mise en sécurité. Pas de date de travaux pour le moment.

**TRAVAUX MUR DU PELERIN** : Un devis avait été établi pour la pose d'une clé sur le mur de soutènement du chemin de Pèlerin à hauteur du jardin de Monsieur Dutel, le conseil décide de faire réactualiser le devis de la SARL Bissay /Lafay.

Une réflexion est lancée sur le stationnement des véhicules sur ce chemin.

**CHEMIN DU LAVOIR** : le conseil réfléchit pour installer des panneaux de stationnement interdit à hauteur de la propriété Joumard car lors de manifestations ils ont des difficultés à rentrer chez eux.

Le conseil rappelle que les voitures épaves qui sont le long de ce chemin doivent être évacuées par leurs propriétaires.

**EMPLACEMENT DES FORAINS POUR LA FETE PATRONALE** : Le conseil décide de demander une participation forfaitaire de 50 euros à chaque forain payable à l'arrivée.

**SOU DES ECOLES** : Madame le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint ont rencontré des membres du Sou des Ecoles qui les ont informés des actions menées et à venir. Le Sou des écoles désirerait, pendant des travaux à St Cyr, stocker du matériel dans les locaux de la zone artisanale. Le conseil Municipal est d'accord.

Le Sou des écoles a pris en charge financièrement l'aménagement d'un coin « calme » dans les classes.

Effectifs en 2021/2022 l'école comptera 5 élèves en grandes sections, 8 en moyenne, 12 en PS2 et 4 en PS1 pour ST Cyr et pour ste Colombe il y aura 12 élèves CM2 , 8 en CM1, 8 en CE2, 8 en CE1 et 8 CP.

**POUBELLES VERS CIMETIERE** : Prévoir de changer les 2 poubelles vers le cimetière.

**FLEURISSEMENT** : Le conseil décide de s'inscrire au concours fleurissement Nature et Patrimoine mais pas celui du Département. Une réflexion est menée pour récompenser différemment les particuliers qui s'investissent dans le fleurissement de la commune

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30.

Prochaine réunion du conseil et du CCAS le jeudi 8 avril 2021 à 20 heures